



Voiture gagée, que faire?

Par **Tib92**, le **31/03/2011** à **09:10**

Bonjour,rnAlors je vous explique mon soucis des connaissances ayant déménagé m'ont laissé leurs voitures dans le but final de l'acheter. Le soucis c'est que après renseignement j'ai appris que la voiture était gagée et n'ayant plus de nouvelle du propriétaire pas moyen de la "dé-gagée". Celui-ci d'ailleur m'avait envoyé un certificat de cession par courrier à mon nom que je n'ai bien sur pas rempli et encore moins signé... Le probleme est qu'actuellement la voiture prend de la place et impossible de roulée avec. rnDonc je voudrais savoir: rnQue dois-je faire??? (sachant que la casse de ma la prendra pas!) rnQui puis-je contacter? rnSi elle ce fait saisir, aurais-je un lien avec celle ci?? rnPouvez vous m'aider svp

Par **mimi493**, le **31/03/2011** à **17:09**

Mettez-là dans la rue.